

CIRCULAIRE N° 8 / 2020 – 5 mars 2020

Objet : Diffusion du Délégué

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et Chers collègues

Compte tenu du renouvellement quadriennal, le Conseil fédéral a décidé de demander aux Unions d'examiner la liste des abonnés gratuits à notre revue trimestrielle « Le Délégué ».

Ce différentiel en coût de fabrication est peu élevé au regard de notre tirage.

De fait, il faut prévoir d'adresser notre revue si ce n'est pas déjà le cas

- au DASEN
- aux IEN
- au Préfet
- aux organisations amies
- au président du Conseil départemental
- au président de l'association des maires du département
- à toute autre personne susceptible de nous aider

Amitiés laïques et fédérales

Eddy KHALDI

